

DOCUMENTS A NOUS RETOURNER

- La fiche d'inscription à la formation continue BNSSA.
- Le règlement par chèque à l'ordre de l'ARSSA ou le justificatif d'un règlement en ligne sur notre site web : <https://www.arssa.fr> avec notre partenaire Helloasso.
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité **en cours de validité**.
- Une photocopie du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
- Une photocopie de la dernière attestation de formation continue BNSSA (**si déjà recyclé**).
- Une photocopie du certificat de compétence de secouriste ou équipier secouriste
- Une photocopie de la dernière attestation de formation continue PSE1/2 **en cours de validité**.
- Le certificat médical (uniquement le modèle fourni avec le dossier d'inscription) complété, signé et tamponné par votre médecin. L'original vous sera demandé le jour de l'examen.

Attention : aucun autre modèle de certificat médical ne sera accepté

Le dossier doit parvenir à l'adresse suivante :

Association Réthaise de Secourisme et de Sauvetage Aquatique
ARSSA
10 rue des Galinées
17740 SAINTE MARIE DE RE

Contact / Renseignements :

Pascal COURCIER - Tél. 07.76.94.01.89 - arssa@orange.fr



Les photocopies de documents doivent être lisibles, complètes, non tronquées et bien cadrées.